

# Comité départemental de la Charente

## Sport boules Lyonnaises

### COMPTE-RENDU de la réunion du C.B.D.Charente Vendredi 05 Septembre 2008

Angoulême au siège rue Fontchaudière , ouverture de la réunion 20 heures 30.

Présents : Ms..A.MONTICO – F.FLEURANCEAU – J.P.LICHTLIN – G.PLINET – D.GILLET – H.B.RASTAU – F.LICHTLIN – R.MARTIN

Mmes. M.JOHNSON – J.LICHTLIN – J.PLINET

Absent excusé : D.BROUILLET

---

Josette PLINET remercie tous les membres présents et donne l'ordre du jour .

Approbation du compte-rendu de la réunion du 23/06/2008 : aucune remarque : approuvé

MARIAGE : Jean-Marc AUBERGER et Josette RAYNAUD du CBCognac

DECES : Jean AUPY CBCognac

ALAIN MONTICO redéfinit la catégorisation pour la saison 2008/2009 .7 nationaux – 2 doubles déclarées à la FFSB – en 3<sup>ème</sup> division , un rectificatif concernant Daniel GILLET et Patrick FONTENAUD qui redescendent en 4<sup>ème</sup> division , ce qui donne un effectif de 40 licenciés en 3<sup>ème</sup> division , le pourcentage FFSB est respecté.

LE CALENDRIER SPORTIF , quelques modifications dans les concours , à savoir BARBEZEUX supprime le 64 doubles et ne garde que le 32 doubles PROPA pour le dimanche 03 MAI 2009 – le concours fin juin est annulé mais entrera dans le concours du 03 mai.

Pour la répartition des lieux des championnats , quelques modifications le simple sera à A.B.

ANGOULEME ,le double au CBCOGNAC et le quadrettes avec le fédéral régional à

B.BARBEZIEUX .Quelques réflexions et commentaires suite à ces changements .

Josette PLINET précise qu'il n'y a aucun favoritisme , mais qu'à la suite de la dernière réunion , elle a étudié de plus près le tourniquet et que nous devons rester dans la logique tout en tenant compte du potentiel de terrain suivant le club .

ALAIN MONTICO Le calendrier sera remis aux présidents lors de leur réunion

Francis FLEURANCEAU donne les différents résultats aux championnats de France doubles , simple et quadrettes

Il explique les modifications dans le règlement sportif .

Alain MONTICO présente la nouvelle licence qui avec le nouveau système informatique crée quelques soucis pour la création . Le numéro est changé et le restera pour toujours quelque soit la division et le département où le joueur évoluera .

Présentation du barème du coût de la licence FFSB + SBM + taxe du CBR : le prix de la licence CBD est inchangé sauf pour la loisir + 1 Euro

Un tour de table est fait puis nous passons au vote : ACCEPTE

Le calendrier sportif du CBDCharente : proposition , le faire payé 1 Euro aux licenciés(es)

Quelques remarques autour de la table

Josette PLINET précise que de nombreux CBD appliquent déjà ce procédé

Alain MONTICO donne le coût total pour 300 exemplaires et pense qu'un 1 Euro c'est correct

Nous passons au vote :accepté

Alain MONTICO développe un projet de financement qui pourrait être mis en application suite aux modifications et au coût de l'application BOULY et du nouveau calcul des « quotas »

A partir de la saison 2008/2009 le calcul des quotas des licences sera modifié à savoir l'année de base sera 2005/2006

Présentation d'un tableau avec le montant du complément de licences actuel et celui pour 2009 avec le même effectif de licence

Bien sur, les « petits CBD » seront gagnants mais il faut savoir que la fédération ne versera plus de participation pour le France quadrettes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division .

Josette PLINET présente un tableau pour remplacer cette participation .Elle explique s'être basée sur le tarif de la FFSB pour les kms + l'hébergement + la restauration et ce, pour deux jours et quatre joueurs – l'inscription.

Alain MONTICO présente un tableau avec la répartition des dépenses impliquées avec l'application BOULY et les frais de gestion ,il propose des taxes réparties dans les AS pour les recettes .

Beaucoup de réflexions et de commentaires .

Nous passons au vote : accepté

Taxes pour les organisations des fédéraux départementaux et éventuellement régionaux :

Josette PLINET explique que le CBD n'ayant pas de structure , les fédéraux seront organisés par les clubs demandeurs par contre une taxe sera imposée.

Alain MONTICO propose un barème de taxes suivant la compétition .

Après quelques réflexions et commentaires , les tarifs sont révisés .

Nous passons au vote : accepté

Josette PLINET précise que tous ces projets seront présentés aux présidents des clubs et passés au vote puis seront validés lors du congrès du 08 novembre 2008 .

Josette PLINET 6 mutations dans le C.B.D d'un club à un autre .

Le siège du CBD : Josette PLINET demande l'approbation des membres pour que le siège soit différé dans la maison des sports à Angoulême au CDOSS , et ce , pour être en parfaite conformité afin qu'il n'y est plus de malentendu.

Vote : accepté

Le CONGRES 2008 , CHASSENEUIL samedi 08 novembre à 8 heures 30

Josette PLINET donne lecture de la lettre de motivation envoyée à tous les clubs avec la marche à suivre au niveau des AS pour leur A.G.et le retour des nouveaux bureaux .

Un fiche de candidature à diffuser aux licenciés (es )

Confection de la plaquette , répartition des tâches .

Présentation de l'EDITO BOULY INFO envoyé par la FFSB à tous les club et dirigeants

Questions diverses :

La coupe de Noël des vétérans organisée par le CBD le jeudi 11 décembre à Cognac

Il est 23 heures 30 fin de la réunion.